INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

European Income Portfolio

un compartiment de AB FCP I
Actions de catégorie BT USD H (LU0539802792)

Le Fonds est géré par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., une entité du groupe AB

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement

Le Fonds cherche à réaliser un rendement élevé sur votre investissement en générant des revenus et en augmentant la valeur de votre placement à long terme.

Politique d'investissement

Dans des circonstances normales, le Fonds investit essentiellement dans des titres de créance de sociétés et d'Etats européens libellés dans des monnaies européennes. En temps normal, jusqu'à 35% des actifs totaux du Fonds peuvent être investis dans des titres de créance à note moins élevée (*non Investment Grade*) et donc plus risqués. Le Fonds peut investir jusqu'à 25% de son actif net sur les marchés de pays émergents.

Le Fonds peut faire appel aux instruments dérivés (i) à des fins de gestion efficace du portefeuille et (ii) pour réduire les risques potentiels.

Catégorie de parts couverte

Cette catégorie de parts vise à réduire les effets des fluctuations de change entre la devise de référence du Fonds et la devise de la catégorie de parts.

Devise du Fonds

La devise de référence du Fonds est EUR.

Devise de la catégorie de parts

La devise de référence de la catégorie de parts est USD.

Politique de distribution

Cette catégorie de parts est une catégorie de parts de distribution. Les dividendes peuvent inclure le revenu, les plus-values réalisées et/ou être distribués depuis les fonds propres.

Fréquence des opérations de rachat

Les parts peuvent être rachetées les jours où la Bourse de New York et les banques luxembourgeoises sont ouvertes.

Glossaire

Titres de créance : titres représentatifs de l'obligation de rembourser une dette, avec intérêts.

Instruments dérivés : instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

Pays émergents : états dont les économies et marchés de titres sont moins bien établis.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Que signifie cet indicateur de risque?

Cet indicateur du risque/rendement synthétique (SRRI) révèle les performances que le Fonds est susceptible de réaliser et le risque de perte de tout ou partie de votre capital. En règle générale, un potentiel de gains élevés s'accompagne d'un risque de perte supérieur. La catégorie la plus faible ne correspond pas nécessairement à un placement dénué de tout risque.

La note ci-dessus est une estimation et non une garantie. Elle est calculée au moyen de méthodes sectorielles standards et repose sur la volatilité à court terme (l'ampleur des hausses et des baisses du cours effectif ou estimé des parts du Fonds sur cinq ans).

Il se peut que les données historiques ne donnent pas d'indication fiable quant au profil de risque futur de ce Fonds. Aucune garantie ne peut être émise quant à la pérennité de la catégorie de risque/rendement de ce Fonds, qui est susceptible de changer au fil du temps.

Pourquoi ce Fonds appartient-il à cette catégorie?

Aucune garantie ne peut être émise quant aux fonds propres du Fonds. Le Fonds investit dans des titres de créance qui peuvent faire l'objet de fluctuations, à la hausse comme à la baisse, et qui peuvent générer des gains ou des pertes.

Risques liés au Fonds mais non inclus dans le SRRI

La note ne reflète pas les effets possibles de conditions de marché inhabituelles ou d'évènements importants imprévisibles, lesquels pourraient amplifier les risques quotidiens et s'accompagner d'autres risques, tels que :

Risque de contrepartie : si une entité avec laquelle le Fonds fait affaire devient insolvable, les paiements dus au Fonds pourraient être retardés, réduits ou éliminés.

Risque lié à la liquidité : certains titres pourraient devenir difficiles à acheter ou à vendre au moment ou au prix souhaité.

FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,05 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune

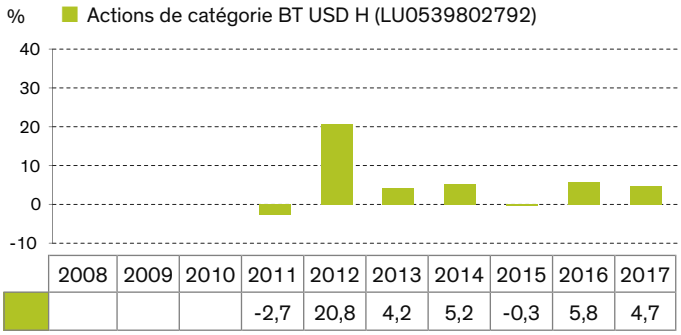
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – votre conseiller financier pourra vous renseigner sur le sujet.

Le chiffre des frais courants repose sur les dépenses encourues pendant l'exercice clôturé en décembre 2017 et peut varier d'une année à l'autre. En sont exclus :

- les frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de droit d'entrée/de sortie acquitté par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse **www.alliancebernstein.com**.

PERFORMANCES PASSÉES



2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
			-2,7	20,8	4,2	5,2	-0,3	5,8	4,7

Veuillez noter que la performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La performance passée est présentée après déduction des frais courants. Tous les droits d'entrée/de sortie sont exclus du calcul.

Le Fonds a été lancé le 26/02/1999.
La catégorie de parts du Fonds a été lancée le 08/09/2010.

La performance est indiquée uniquement lorsque l'historique de performance est disponible sur une année entière.

La performance passée a été calculée en USD et est exprimée sous la forme d'une variation en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à la fin de chaque exercice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire et Agent administratif :
Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Société de gestion :
AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.
2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Le prospectus en anglais, français et allemand et les derniers rapports annuel et semestriel en anglais et allemand ainsi que la Valeur Liquidative (VL) des actions peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la Société de gestion ou sur Internet à l'adresse **www.alliancebernstein.com**.

Fiscalité : le Fonds est soumis à la loi et aux réglementations fiscales de Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence. Veuillez consulter votre conseiller fiscal pour davantage de détails.

Echange de parts : le Fonds est un compartiment de AB FCP I, qui est composé d'autres compartiments. L'actif et le passif de chaque compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments de AB FCP I. Dans certaines conditions, vous pouvez convertir vos parts en parts d'un autre compartiment de AB FCP I. Pour obtenir de plus amples détails sur la conversion, veuillez vous référer à la section intitulée « Comment échanger ou convertir des parts » du prospectus, qui est disponible sur Internet à l'adresse **www.alliancebernstein.com** ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Politique de rémunération : la politique de rémunération appliquée par la Société de gestion, notamment la description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux ainsi que l'identité des personnes qui octroient les rémunérations et les avantages sociaux, et de celles qui composent le comité de rémunération du groupe AB, peuvent être consultées à l'adresse **www.alliancebernstein.com/go/renumeration_policy**. Une version imprimée de cette politique peut être obtenue gratuitement sur demande au siège social de la Société de gestion.

Déclaration de responsabilité : AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. peut uniquement être tenu responsable sur la base d'une déclaration figurant dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou contraire aux parties du prospectus du Fonds concernées.

AB FCP I est un fonds commun de placement qui émet des titres référencés comme « parts » dans le présent document.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). Ces informations clés pour l'investisseur sont correctes en date du 12/02/2018.